

🏠 Lieu : Mairie de Cappellebrouck

📅 Date : Jeudi 10 septembre 2020

🕒 Heure : 18h00

Réunion du jury des Maisons Fleuries

Présents : Jean-Paul MAES, Laurence MAES, Céline CATRIX, Audrey BALL, Fabien MATHIEU et Yannick PONCE

Excusés : Raïssa DUCHATEAU

I Présentation des maisons fleuries.

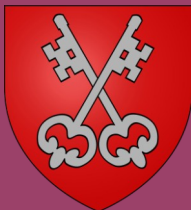
Il a été fait présentation des maisons fleuries, en plus des différents passages sur le terrain s'étant effectués durant l'été. Il a été rappelé que pour cette année, il n'y a pas d'ordre dans la classification (pas de 1^{er}, 2^{ème} ou 3^{ème} ...).

II Délibération du jury

Le jury a délibéré sur les maisons fleuries.

Jardinets et Façades		
Catégorie A	Catégorie B	Catégorie C
Mme Marie-Paule CASTELOOT	Mme Liliane BOLLE	
Mme Nathalie DESWARTE	Mme Marie-Christine CAPPELLE	
Mme Éliane DUBOIS	Mme Evelyne DESTEIRDT	
Mme Françoise FENET	Mme Josiane DUFOUR	
Mme Georgette KERKHOF	Mme Delphine LEFEBVRE	
Mme Joëlle LEMAIRE	Mme Ginette LEFEBVRE	
M. Bernard LEURS	Mme Bernadette LOQUET	
M Jean POCHET		
Mme Colette SCHOEMAECKER		

Façades		
Catégorie A	Catégorie B	Catégorie C
Mme Christelle SEDE	Mme. Blandine BARDEL	
	M. Jean-Michel BOONE	
	M. Francis DEJONGHE	
	M. Olivier PATER	



🏠 Lieu : Mairie de Cappellebrouck

📅 Date : Jeudi 10 septembre 2020

🕒 Heure : 18h00

Fermes et Grandes surfaces		
Catégorie A	Catégorie B	Catégorie C
Mme Colette MAHIEUS	Mme Valérie ALEXANDER	
	Mme Sylvie BANQUART	
	Mme Florence DELEPOUVE	
	Mme Françoise VANBATTEN	

Jardin 250m2 et +		
Catégorie A	Catégorie B	Catégorie C
	Pascal MALLEVAEY	

III Suggestions pour les prochaines éditions

- Mise en place d'un thème à l'appréciation du jury
- Rendre l'événement participatif en incluant au jury des habitants de la commune. Il serait composé de 3 élus dont un qui sera en charge de la présidence du concours. Ces élus ne pourront pas être candidat du concours.
 - autorisation peut-être, pour les membres du jury, d'entrer dans le jardin avec l'accord du propriétaire, afin de l'évaluer et de discuter avec les candidats.
- Ajouter une description pour aider les participants à mieux choisir la catégorie dans laquelle il doivent s'inscrire.
- Changer le nom des catégories ou en ajouter par le jury, chaque année.
- Officialiser le classement par catégories A, B ou C et en annonçant les résultats par ordre alphabétique.
- La gouvernance de cet événement restera au conseil municipal et à la commission « vie associative et festivités ». Ainsi, le compte-rendu de cette année et ceux des prochaines années seront publiés, comme le garantit le droit à la publicité, sur le site dans les compte-rendu de la commission « vie associative et festivités ».

La cérémonie pour la remise des prix aura lieu le samedi 18 octobre à 11h00.

(À préciser)